

PROCÈS-VERBAL

MARDI 2 juin 1959
(13)

Le Comité permanent des comptes publics se réunit aujourd'hui à 2 heures de l'après-midi sous la présidence de M. Alan Macnaughton.

Présents: MM. Bell (*Carleton*), Benidickson, Bourbonnais, Broome, Campbell (*Lambton-Kent*), Crestohl, Drysdale, Fraser, Hellyer, Lambert, Latour, Macdonald (*Kings*), Macnaughton, Martineau, McGee, McGrath, McGregor, Morton, Pickersgill, Pratt, Smith (*Calgary-Sud*), Smith (*Winnipeg-Nord*), Stefanson, Walker, Winch et Wratten—(26).

Aussi présent: M. Watson Sellar, auditeur général.

Le Comité reprend et termine l'étude des Comptes publics, volumes I et II, à l'exception des paragraphes 50 et 51 (*Paiements d'intérêt sans autorisation*), des paragraphes 71 et 72 (*Tarifs de transport aérien*) ainsi que des paragraphes 73 à 77 (*Coût d'un bateau à moteur*).

Le président dépose les communications suivantes qu'il est ordonné de publier en appendice.

- a) Lettre, en date du 27 mai, adressée au président par le contrôleur adjoint du Trésor (*voir appendice X au présent compte rendu*).
- b) Lettre, en date du 1^{er} juin, adressée au président par le sous-ministre de la Production de défense et accompagnée de l'avis juridique du sous-procureur général formulé au sous-ministre de la Production de défense (paragraphes 71 et 72 du Rapport de l'Auditeur général). (*Voir appendice Y au présent compte rendu.*)

M. Watson Sellar est appelé et fait des remarques sur les paragraphes 89 à 139 (les deux compris).

M. Winch signale l'assiduité de l'auditeur général aux séances du Comité et le remercie des explications claires qu'il a données. Cette expression de remerciements est l'objet de l'approbation unanime du Comité.

A 2 h. 35, le Comité s'ajourne au mercredi 3 juin, lorsque seront entendus les représentants du Conseil des Arts du Canada, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 10 mars.

Le chef adjoint de la Division des comités,
Antonio Plouffe.